

Ensemble

Presse coopérative et indépendante

www.journalensemble.coop

Vol. 03, N° 05 • Mars 2012

Dossier

La coopération à Montréal



La vague de fond

Montréal, métropole du Québec, est souvent identifiée comme son moteur économique, alimenté par l'activité de grandes entreprises et d'un secteur financier important. Sous la surface de ces eaux tumultueuses, régulièrement secouée par les tempêtes financières, se cache une véritable vague de fond: le mouvement collectif d'un grand nombre de coopératives, qui mobilisent les citoyens tout en constituant un pilier durable de la santé économique et sociale de Montréal et du Québec.

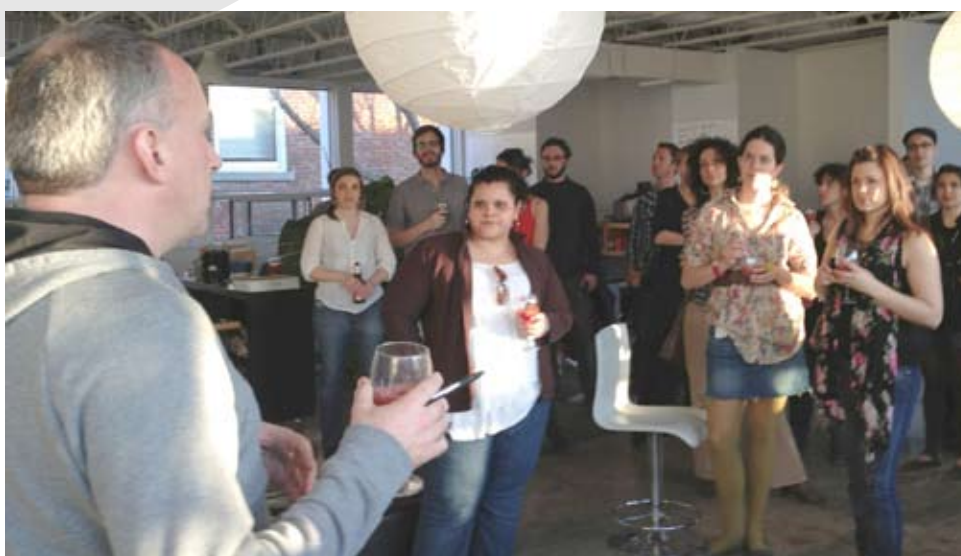
Cette édition ouvre un dossier sur la coopération à Montréal, à l'occasion de la campagne Je coop, lancée par le mouvement coopératif dans la métropole. Ce dossier se poursuivra dans les pages d'une édition d'avril toute spéciale, car elle sera distribuée à toutes les coopératives du Québec.

iViva Coop!

Célébrer les acteurs de la coopération

Bien que centenaire, le mouvement coopératif fait généralement peu parler de lui, au point où plusieurs de ses initiatives ne sont connues que d'un cercle restreint d'acteurs. À l'occasion de l'Année internationale des coopératives, l'espace de travail collaboratif ECTO et les coopératives qui en sont membres ont décidé de mettre sur pied la série iViva Coop! pour donner une tribune aux projets coopératifs. La première rencontre s'est tenue le 20 mars dernier et la série se poursuivra jusqu'en octobre.

Marc Ouimet



Yves Otis, co-fondateur de l'entreprise sociale Percolab et l'un des membres fondateurs d'ECTO, a accueilli les premiers participants à cette première rencontre de iViva Coop!.

Photo: ECTO

DES COOPÉRATIVES EN GESTATION

Pour la première rencontre, iViva Coop! proposait aux visiteurs d'entendre les projets de trois promoteurs passionnés d'économie sociale, soit un projet de Fab Lab, un autre d'immeuble coopératif ainsi qu'un projet de coopérative de services techniques. Malgré leurs disparités, un son de cloche commun découle de ces projets: le modèle coopératif s'avère incontournable pour tout projet entrepreneurial désirent véritablement s'ancrer dans la communauté pour répondre à l'un de ses besoins.

LA « PATENTE » CITOYENNE

« Patenteux » dans l'âme, Guillaume Coulombe a eu l'idée d'implanter au Québec le concept de Fab Lab. Qu'est-ce qu'un Fab Lab? Il s'agit d'un atelier partagé de machines-outils commandées par ordinateur qui permet aux gens de fabriquer des objets sur mesure. Ainsi, devant la standardisation des objets offerts sur le marché et le plus souvent définis en termes commerciaux, Guillaume souhaite « favoriser la culture de

la fabrication par nous-mêmes » par ce qu'on pourrait qualifier d'artisanat assisté par ordinateur.

L'ESPACE COMMUN

Philippe Dallaire, entrepreneur du domaine du Web, a pu constater au cours des dernières années que les promoteurs de condominiums rachètent un nombre important d'immeubles et de terrains du quartier Rosemont-Petite-Patrie. Dans ce contexte, il a décidé de créer une coopérative pour éviter que l'immeuble où sa compagnie loge ne soit lui aussi détourné de sa fonction commerciale, avec l'appui du propriétaire actuel: « Le but de la coopérative est de permettre à des entreprises de partager des espaces et des ressources communs tout en protégeant l'espace dans sa forme actuelle. »

SUITE EN PAGE 2
iViva Coop!

Comme des millions de gens



Et j'en suis fier!

www.jecoop.coop



Conseil québécois de la coopération et de la mutualité • 5955, rue St-Laurent, Lévis (Qc) G6V 3P5 • 418 835-3710

La communauté Milton Parc

Architecture et mixité sociale: un quartier sauvé

Dans les années 1970, les citoyens se sont opposés à un vaste projet immobilier qui menaçait de destruction leur quartier et ses maisons patrimoniales. En créant la Communauté Milton Parc qui regroupe des coopératives et OBNL d'habitations, ils ont conservé leurs logements et installé un mode de vie communautaire. C'est le plus grand quartier coopératif rénové en Amérique du Nord.

Christine Gilliet

La Communauté Milton Parc (CMP) est un syndicat de copropriété unique en son genre, créée en décembre 1987. Elle regroupe 15 coopératives d'habitation, 8 organismes à but non lucratif (OBNL), une société de gestion des propriétés commerciales (S.D.C.) et un copropriétaire privé. Dans un quadrilatère en bordure du centre de Montréal, elle loge 1500 personnes aux revenus faibles et modestes dans 616 logements de ses 146 immeubles résidentiels. Ces résidents locataires gèrent activement et au quotidien «ces biens qui servent le bien



L'intersection des rues Milton et Hutchison montre la diversité des bâtiments de la Communauté Milton Parc: au coin, la maison McKenna, construite en 1891, et l'immeuble voisin de sept étages, bâti en 1948. Photo: Rosalind Cook

commun, ce qui permet d'assurer la survie du projet et du syndicat à long terme», explique Pierre Duclos, gérant de la CMP et seul employé.

Cette mobilisation citoyenne a commencé dans les années 1970 quand des promoteurs ont entrepris le vaste projet de rénovation urbaine de ce quartier avec la construction de tours et d'un immense centre d'achats en remplacement des maisons de style victorien datant du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e. Après la construction de quelques tours et la faillite des promoteurs, les groupes de citoyens, vivant en archipel dans le quartier, se sont mobilisés en comités pour conserver leur lieu de vie et son style architectural. «Ceux qui y vivaient ont pu rester», indique Pierre Duclos.

DES NORMES POUR L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

La vie du quartier se caractérise par son fort souci de mixité et de cohésion sociales pour les 1500 personnes originaires d'une cinquantaine de pays. Même en forte concentration, les étudiants ne sont pas les

seuls, on trouve des retraités, des employés et des familles. Dans les unités résidentielles, les logements sont attribués en fonction de critères précis, comme le nombre minimum de personnes qui vont l'habiter et les revenus. Par exemple, un 4 1/2 doit être occupé par deux personnes, et pour chaque tranche de cinq logements, les trois catégories de personnes fixées selon leurs revenus doivent être proportionnelles, quatre logements sur cinq étant attribués aux ménages recevant des prestations sociales ou des faibles revenus. Des rabais sont alloués aux membres selon leur participation à la vie et à la gestion de la coopérative dans laquelle ils habitent.

Depuis une trentaine d'années, les résidents ont donc instauré un mode de vie communautaire dans le quartier Milton Parc. Ils continuent à le sculpter selon leurs valeurs, avec la création de nouveaux espaces, tels que le Centre d'écologie urbaine, véritable laboratoire de développement durable, et une intersection fluide avec espaces verts après avoir détruit l'échangeur de l'avenue des Pins.

Caisse Desjardins du Mont-Royal

Le «sang vert» jusqu'au toit

«Coopérer pour créer l'avenir». Le slogan du Mouvement des caisses Desjardins résume en peu de mots la vision de son fondateur, Alphonse Desjardins. Établie en 1900 à Lévis, la première caisse populaire visait en effet à contribuer au mieux-être des individus et de leurs collectivités. Plus d'un siècle plus tard, cette mission demeure. Portrait d'une coopérative hissée au rang des plus grandes fiertés du Québec.

Florence Riel St-Pierre

Avec ses 5,8 millions de membres, le Mouvement des caisses Desjardins est le plus grand groupe financier coopératif au Canada. À Montréal, siège social du Mouvement, ce sont 856 846 membres qui garnissent ses rangs. Les 67 caisses de l'île génèrent un

SUITE DE LA UNE iViva Coop!

LE WEB SOLIDAIRE

Enfin, l'auteur de cet article a présenté un projet de coopérative de services techniques destinés aux groupes communautaires et petites et moyennes organisations. L'idée est de faire en sorte que ceux-ci travaillent plus efficacement et voient leurs actions amplifiées par une présence Web maximisée et une utilisation adéquate des technologies de l'information.

Pour quiconque serait intéressé à assister ou à participer au prochain événement iViva Coop! qui aura lieu le 24 avril prochain, on peut communiquer avec Marianne Chevalier, coordonnatrice d'ECTO : (514) 564-8636, marianne@ecto.coop.

volume d'affaires de 41,6 milliards \$ et gèrent 21,8 milliards \$ d'actif.

RISTOURNER POUR LA COLLECTIVITÉ

En 2011, près de 50 millions\$ ont été redistribués en ristournes aux membres de Montréal par leur caisse populaire, selon la conseillère en développement coopératif à la vice-présidence régionale Ouest de Montréal, Marie-Eve Arcand. Les membres reçoivent une ristourne individuelle en proportion de l'utilisation qu'ils ont faite des produits et des services de leur coopérative. Ce n'est pas le cas dans les banques traditionnelles, où les excédents annuels sont distribués aux plus importants actionnaires.

Desjardins se distingue également de ses concurrentes en permettant à ses membres de verser une partie des ristournes à des projets dans leur communauté, via le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) de leur caisse. Ils contribuent ainsi à leur collectivité, économiquement comme socialement.

DES PROJETS POUR LE PLATEAU

La Caisse Desjardins du Mont-Royal, sur le Plateau Mont-Royal, a ainsi distribué 374 440\$ via son FADM en 2010. Grâce à ces ristournes collectives, la Caisse a pu inaugurer en avril 2010 son «toit-jardin», constitué de 130 bacs Biotop installés sur 18 mètres carrés du toit. À la fin de l'année, 263 kilos de denrées alimentaires ont été récoltés, précise Karine Bernard,

conseillère en communication-distinction coopérative et développement du milieu à la Caisse du Mont-Royal. «Nous avons fourni en légumes 12 groupes des Cuisines collectives du Grand Plateau (CCGP). Ils en ont fait des centaines de pots de ketchup maison et ont appris aux gens à se familiariser avec des aliments moins cuisinés comme la bette à carde», souligne-t-elle. Pour aller plus loin, la Caisse du Mont-Royal a mis sur pied le programme Desjardins chez toiT,

qui rembourse à ses membres 25% des coûts d'installation d'un projet vert, jusqu'à concurrence de 3 000\$.

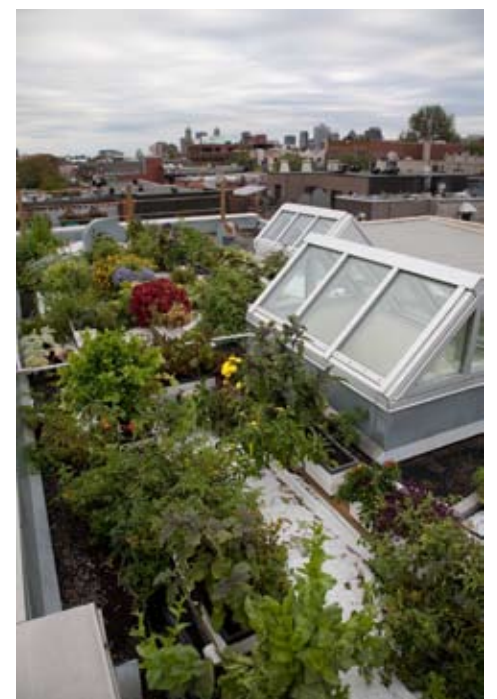
D'autres initiatives ont également vu le jour, comme le grand concert bénéfique de Noël qui, à sa 25^e édition l'an passé, a permis

Karine Bernard
Caisse Desjardins du Mont-Royal

aux membres et non-membres d'entendre Béatrice Bonifassi à l'Église Saint-Jean-Baptiste. La totalité des recettes de ces concerts est versée à Robin des bois, un restaurant à but non lucratif qui redistribue ses profits à des organismes de charité oeuvrant à vaincre la solitude, l'isolement social et la pauvreté. Enfin, comme la relève artistique est au cœur des préoccupations du Plateau, la Caisse du Mont-Royal remet en moyenne 350 billets de théâtre annuellement à des organismes du quartier et à ses membres, ajoute Mme Bernard.

«LE SANG VERT»

Les projets soutenus par les caisses Desjardins sont variés et touchent plusieurs axes: éducation, environnement, intégration



Le «toit-jardin» de la Caisse Desjardins du Mont-Royal, dans le Plateau Mont-Royal.

Photo: Charles-Henri Debeur

des immigrants, entrepreneuriat et médiation culturelle. Mais le plus grand défi, selon Mme Bernard, est de mieux faire connaître Desjardins dans sa distinction coopérative. «Il faut transmettre cette passion-là à tous nos membres, parce qu'il faut en être fiers», constate-t-elle.

Pour Mme Arcand, le Mouvement des caisses Desjardins se distingue au niveau coopératif parce qu'il offre un retour à la collectivité, en plus d'être accessible et de faire partie du patrimoine collectif québécois. «C'est agréable de travailler pour une institution financière qui n'en est pas vraiment une dans ses fondements», résume pour sa part Mme Bernard, qui soutient avoir «le sang vert» depuis bientôt dix ans.

Ensemble

Presse coopérative et indépendante www.journalensemble.coop

Coopérative de journalisme indépendant
86, Deuxième rang Est, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0
418 860-1609 - www.journalensemble.coop
redaction@journalensemble.coop

ISSN 1927-9221

POUR CETTE ÉDITION - Rédaction: Christine Gilliet, Marc Ouimet, Florence Riel St-Pierre et Nicolas Falcimaigne, rédacteur en chef.

Révision: Frédérique Doucet, Anne Falcimaigne, Florence Riel St-Pierre et Nicolas Falcimaigne. Montage: Nicolas Falcimaigne.

Site Web: FairTradeMedia.com - Comptabilité: Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie (FCHE) - Administration: Aurélie Anctil-Castonguay - Représentation publicitaire: Jean-Maxime Lemerise

Conseil d'administration: Alexandre April, secrétaire, René Bougie, administrateur, Marc Ouimet, trésorier, Dru Oja Jay, vice-président et Nicolas Falcimaigne, président. Co-présidents d'honneur: Claude Béland et Raymond Corriveau.

Administration et ventes: 418 857-2712 - Communiqués de presse: info@journalensemble.coop

Parce qu'ensemble, on va plus loin.